

Pour un nouveau livre

Frédéric Borde

Depuis quelque temps, une attente se fait jour au sein du groupe (j'ai même ouï dire qu'elle dépassait de loin le cercle du Grex) ; elle est rappelée régulièrement et admise par Pierre : un nouveau livre s'impose.

Ce livre serait la synthèse de ses nombreux textes relatant sa progressive et confirmée appropriation de la phénoménologie, et ferait le point sur son intégration à ce complément à la psychologie qu'il a choisi de nommer *psychophénoménologie*. L'ouvrage permettrait au corpus de se concrétiser, prodiguant tous les avantages d'une *référence*.

Je partage évidemment cette attente, mais puis-je attendre de Pierre qu'il livre seul les résultats d'une démarche largement définie comme co-recherche ? Ensuite, de quelle manière pourrais-je intervenir dans ce programme ?

Une possibilité serait d'assumer une fonction de médiation entre Pierre et sa démarche passée, et cela consisterait en une relecture chronologique de ses textes. Mais l'efficacité d'une telle proposition dépendrait d'un axe critique : il s'agirait d'atteindre aussi une fonction de médiation entre Pierre et... Husserl. Alors que les vacances approchent ?

Rassurons-nous par la modestie : on ne demande pas au médiateur de connaître à fond le sujet du débat, ni de maîtriser en plus les références respectives des protagonistes, on lui autorise même volontiers les vertus heuristiques de la candeur, moyennant qu'il se montre tout de même concerné et pose des questions. On a même vu des médiations se passer de contenu.

Disons que le principal serait de dégager les lignes de force, les thèmes et les thèses qui sont les lieux, d'une part, de la théorie psychophénoménologique, et d'autre part d'une relation particulière à la phénoménologie philosophique. Il s'agirait en somme de renseigner le cadastre³⁹.

Sans plus attendre, retournons en janvier 1994, à la troisième édition du « quatre pages » (qui en comptait déjà six et s'intitulait *GreX info*), qui inaugurerait l'investigation par une question lourde de sous-entendu « Faut-il s'intéresser à la phénoménologie ? ».

De fait, on est prévenu dès l'introduction : « Cette philosophie est d'un abord extraordinairement difficile, le vocabulaire est incompréhensible (...) Des philosophes réputés ont choisi publiquement de ne pas s'embarquer dans une telle galère... ». Si ce n'est pas le masochisme qui guide Pierre, il doit avoir une, voire plusieurs excellentes raisons de

convoiter un tel supplice : « Plutôt que de faire un nouvel exposé sur la phénoménologie, est-il possible de prendre le point de vue du consommateur : à quoi ça sert ? qu'est-ce que ça apporte de plus ? ». Puis, tout en précisant : « Pour essayer d'aborder ces questions je partirai de ce qui m'intéresse en tant que psychologue et de ce qui peut apporter un éclairage, une méthode, des résultats à l'explicitation. », Pierre opère une réduction *professionnelle*, qui annonce que la discipline en question sera abordée à partir de certaines attentes, compétences, catégories, valeurs. C'est donc une première et importante ligne de force qui apparaît dès l'abord : la relation de Pierre à la phénoménologie est motivée par un intérêt pragmatique⁴⁰.

Dans cette perspective, plusieurs difficultés se présentent.

Premièrement, alors que la phénoménologie semblait proposer une alternative à la psychanalyse freudienne pour occuper la place vide en psychologie d'une théorie de la « dimension subjective », elle montre une opposition ferme à toute « psychologie empirique », insistant sur « les essences plutôt que sur le factuel ».

Le thème important de cette opposition apparaît ici succinctement, mais par précaution pour la suite de notre lecture, remarquons les germes de deux problèmes : les relations entre psychologie et phénoménologie, d'un point de vue historique et d'un point de vue théorique. Ils ne semblent à ce moment pas encore distingués par Pierre.

Deuxièmement, quand les énoncés des phénoménologues « débouchaient régulièrement sur des énoncés ayant un sens empirique (correspondant à des conduites réelles, observables) », ils tombaient sous la critique méthodologique : « l'accès aux vécus, s'il permet d'envisager de nouvelles données, ne produit pas des conclusions qui sont vraies d'office. » En tant que données, ces énoncés doivent être élaborés, recoupés. Non seulement ces données « n'ont pas de valeur de vérité *a priori* », mais elles sont un accès partiel à l'expérience, réduisant de fait l'objet à ce qui peut en être observé. On reconnaît évidemment le thème de la validation, qui se donne comme évaluation selon des critères scientifiques. Mais on observe aussi un curieux silence sur un flagrant paradoxe : la phénoménologie s'opposerait à la psychologie empirique tout en produisant des énoncés empiriques, et qui plus est, en toute naïveté. Quelle arrogance ! A moins qu'une définition partagée de ce qu'est l'*empirisme* fasse alors défaut. Je le crois, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Si l'on se rappelle qu'Husserl souhaitait aussi de son côté mettre les scientifiques, et en particulier les psychologues,

³⁹ C'est d'ailleurs la première signification du mot *recension*.

⁴⁰ J'emploie ce terme afin de caractériser une approche qui envisage la phénoménologie comme moyen mis en œuvre en vue d'une fin qui ne lui est pas propre, alors que les phénoménologues travaillent au développement de la phénoménologie.

devant leur défaut méthodologique, on devine qu'un sol commun sera difficile à établir.

Devant ces constats, Pierre pose cette question « Faut-il s'intéresser à la phénoménologie pour autre chose que ce qu'elle est ? ». Il ne renonce pas, suggérant qu'une méthode, un système globalement erroné peut présenter des éléments partiels fertiles, introuvables ailleurs.

En l'occurrence, il s'agit du retour réflexif propre à la phénoménologie, l'*epoché*. Pourtant, après avoir livré une définition toute déclarative, au conditionnel d'ailleurs, de cette méthode, Pierre doit aussitôt faire état de sa déception devant l'inexistence d'indications méthodologiques de Husserl permettant une pratique réglée. Et là encore, les philosophes ne semblent pas considérer le problème.

Tout en assumant la naïveté possible de telles remarques, il relève quelques motifs de perplexité. Pierre met en question la possibilité de « suspendre son jugement » lors du retour sur des vécus : « Par quel miracle psychologique pourrais-je me dépouiller du vieil homme (je veux dire de mes habitudes de pensée, de mes connaissances dont je n'ai pas conscience de les mettre en œuvre au moment même etc.) »

Cette description imaginaire de la « suspension de jugement » n'a certainement pour Pierre plus rien de valide. A l'époque, il identifiait visiblement cette suspension à une annulation totale de tout ce qui me singularise dans mon rapport au monde, dégagant alors l'accès à un point de vue universel. Or, le « jugement », dans cette expression, est en fait assimilable à « l'attitude naturelle », qui consiste à prendre le monde et ses divers objets comme étant « en soi » tels que je les perçois. Dans l'*epoché*, c'est précisément cette croyance qui est suspendue, et justement dans le but d'observer comment le « vieil homme » met en œuvre des connaissances, des habitudes dans ce qui apparaît maintenant comme sa propre constitution, jusqu'ici inaperçue, du monde. Ceci est du moins le propos général de Husserl.

Malgré la fausse interprétation qui l'amenait à qualifier cette suspension de « miracle psychologique », Pierre admet pourtant cette possibilité (voilà un sceptique aux idées larges) mais à certaines conditions : « En tant que psychologue, je ne crois la chose partiellement possible qu'après un long apprentissage et de nombreux essais supervisés, mais sûrement pas de façon instantanée et sans médiation. »

Est-ce une surprise ? Dès 1994, Pierre tenait la ligne de force la plus importante à mes yeux de sa démarche psychophénoménologique : la nécessité d'un apprentissage et d'une médiation dans le retour réflexif en première personne.

On devine que cette critique repose sur la connaissance des nécessités scientifiques naturelles, dont Pierre attend toujours que la phénoménologie prenne acte, et l'on peut supposer que même dans

le cas où sa représentation de l'*epoché* eût été juste, il serait dès lors parvenu à la même conclusion car, dans tous les cas il s'agit d'un geste anti-naturel, qui doit présenter une compatibilité avec certaines conditions avérées.

Cette évidence le plonge même dans le soupçon : « A moins que la suspension de jugement ne soit que spéculative, mais alors, plus question de référence au vécu. »

Se joignant à F. Varela, l'hypothèse que la phénoménologie se soit toujours leurrée à propos de ses actes est lâchée. On imagine des conversations avec N. Depraz un peu animées, et il se pourrait qu'elle ait reconnu ici un véritable défi.

Pierre est donc exaspéré, mais son intérêt subsiste car il perçoit dans certaines analyses une pertinence relative à la pratique de l'explicitation. Il en présente trois.

Tout d'abord, il retrouve dans la distinction entre conscience réfléchie et conscience pré-réfléchie, qu'il attribue au Sartre de *La transcendance de l'Ego*, des éléments connus en psychologie, depuis Guillaume ou Piaget. Mais seule la phénoménologie en a tiré des « analyses conceptuelles détaillées ». De mémoire, il me semble que Piaget soit ultérieurement resté la référence en la matière, et nous verrons si les noms de Jacques Garelli ou de Fernando Gil reviendront signaler une influence phénoménologique dans ce domaine.

Le second point concerne « le lien entre le corps, la sensorialité, l'orientation dans l'espace et la cognition ». Les phénoménologues cités entre autres sont Henry, Merleau-Ponty et Strauss. Piaget est cette fois associé au structuralisme, sous la domination duquel la cognition s'est trouvée réduite à sa capacité déductive, « en oubliant, ou négligeant l'inscription du sujet dans un corps(...) ». Le vocabulaire enactionniste signale que la phénoménologie est ici mentionnée à travers son appropriation par les sciences cognitives développées par F. Varela. Parmi les domaines que ces recherches permettraient d'étudier, « le caractère fonctionnel des codages sensoriels au niveau de la représentation » est cité. On voit effectivement le lien avec l'EDE.

Pierre ne s'attarde pas sur ce point, précisant seulement que l'éthologie et la psychiatrie semblent s'être réellement enrichies de leurs influences phénoménologiques.

Le troisième point est le plus développé, puisqu'il s'agit des thèmes du temps, de la mémoire, et de l'accès au rétrospectif.

Pierre voudrait mieux comprendre le phénomène de l'évocation, et résoudre la tension entre la sensation subjective de revivre « la même chose » et la « nécessité théorique de dénier qu'il puisse s'agir de la même chose ». Ce sont donc de nouvelles catégories descriptives qui sont ici recherchées, de nouveaux modèles.

Et justement, sur la question du temps et du rapport au rétrospectif, « (...) Husserl a mené une analyse

très fine et d'un accès difficile. Ce qui se comprend puisque le rapport au temps est censé être, dans sa philosophie, le fondement ultime. » Il s'agit des « leçons sur la conscience intime du temps », dans lesquelles les concepts de *réention* et de *ressouvenir* semblent prometteurs.

Mais la prudence est de mise. Encore au stade de la « reconnaissance du terrain », Pierre ne sait pas quel usage théorique il peut espérer de ces nombreux et problématiques matériaux.

Ce texte présente donc le point de départ de cette nouvelle orientation de recherche. Tout en opposant des arguments « pour » et « contre », il informe sur un plan épistémologique : de 1994 à aujourd'hui, le caractère pragmatique, « scientifique appliqué » de l'approche n'a pas varié. Il montre aussi le fonctionnement de l'exigence : la compatibilité du domaine abordé est jugée en fonction de sa capacité à produire une évidence subjective, et non selon sa beauté constructive.

On devine alors l'hésitation, puisque d'un côté, la valeur de l'*évidence* est déclarée partagée par la phénoménologie, mais de l'autre, les exigences méthodologiques que cette valeur induit pour Pierre ne s'y retrouvent pas du tout. A ce stade, il peut s'agir d'un frère qui a peut-être raison de se déclarer ennemi. Mais, décidément, ses confitures sont alléchantes.

Le second texte de Pierre faisant référence à la phénoménologie est paru dans le bulletin n° 6, en septembre 1994. Il s'intitule « Le Grex entre formation, formation de formateurs et recherche ».

Son propos général vise à énumérer, en les explicitant, les différentes activités et domaines d'intérêts qui se rencontrent au Grex. La reprise de la liste élaborée en commun à Saint Eble le mois précédent, qui énumérait les différents objectifs de recherche souhaitables, en compose la plus grande part.

Parmi les directions possibles, Pierre propose un travail collectif : « l'analyse phénoménologique de la conduite d'évocation d'une situation spécifique passée. »

Mais la question se pose immédiatement, « pourquoi parler d'analyse phénoménologique ? »

La nécessité, qui était annoncée dans le texte précédent, est ainsi formulée : « les informations que nous pouvons avoir sur ces conduites entièrement intériorisées (mentales) ne peuvent provenir que de ce que la personne interviewée peut observer de son propre fonctionnement (et encore à condition de la guider vers le réfléchissement de ses actions mentales, sinon on se heurte à l'opacité du pré réfléchi). » On reconnaît ici la prémisse majeure d'un texte comme « prendre en compte la phénoménalité ».

Or, cette couche descriptible, observable, « paraît pouvoir être nommée à bon droit le niveau d'une analyse phénoménologique (niveau de la description de ce qui apparaît au sujet lui-même). » A cette

étape, la phénoménologie peut sembler réduite à son sens le plus général, que l'on peut rencontrer dans de nombreux textes, et qui vise à préciser que l'on s'intéresse à un objet selon son comportement. Cette acception ne recouvre pas la définition qu'en donne Husserl, qui précise que sa phénoménologie est transcendante, pour signaler qu'aucun objet ne se comporte indépendamment de notre constitution de celui-ci. C'est à ce titre que l'empirisme, considéré comme naïf sur ce point, est rejeté.

Pour l'instant, Pierre ne semble voir dans cette démarcation qu'une inconséquence méthodologique. Car sa proposition suivante concerne le traitement des données : extraction des invariants à partir d'une comparaison des descriptions, puis élaboration de manipulations ciblées sur certains mécanismes... « on l'aura compris, on peut concevoir une phénoménologie empirique qui cherche à construire une psychologie phénoménologique, sans pour autant rester coincé dans une psychologie philosophique qui se contente de prendre comme unique sujet observé le philosophe lui-même. » Puis, reprenant Piaget, il fulmine : « phénoménologie si l'on veut, mais méthode phénoménologique non. »

Pierre voit bien que le problème se situe sur la frontière empirisme/transcendantal, mais parmi les deux « germes » signalés plus haut, il choisit le versant historique de cette opposition entre philo et psycho : « Bien entendu le choix de développer une psychologie phénoménologique est en apparence complètement contradictoire avec la phénoménologie de Husserl qui fait tous ses efforts pour que jamais on ne confonde phénoménologie transcendante et empirique. Mais la jeunesse de Husserl est sur le grill, nous en reparlerons dans le courant de l'année, à mon avis, une « affaire » se prépare. » Pourquoi ne pas plutôt laisser ce vieillard tranquille ? C'est qu'il s'agit de ne pas se laisser indûment confisquer un domaine si précieux. Mais dans le procès qu'il réclame, Pierre souhaite instruire le dossier méthodologique à l'aide d'une enquête historique.

Pourtant, et cela n'apparaît que rétrospectivement, Pierre ne voit pas le double sens du terme d'*empirisme*.

Lorsqu'il signifie « production de connaissances ayant recours à l'expérience », l'*empirisme* semble être en partage : Le phénoménologue ne produit pas ses connaissances *a priori*, s'il se réfère honnêtement à ses vécus. Mais ce partage est mis en doute par une opposition déclarée entre *empirisme* et *transcendantal*. Or, dans ce dernier cas, le terme d'*empirisme* réclame une nouvelle définition : il désigne maintenant la position philosophique défendue par Locke et Hume, qui considéraient que le sujet n'était que le résultat de sa fréquentation du monde, rien de lui ne préexistant à l'expérience. La première définition relève de l'heuristique (méthode), la seconde de la gnoseologie (thèse).

Ce sont peut-être, dans le cas présent, des thèses différentes qui s'affrontent autour d'une heuristique partiellement partagée.

Les principes méthodologiques divergent à partir des attentes de chacun concernant la subjectivité elle-même.

Pierre considère que le recoupement des descriptions s'impose, car il envisage la subjectivité relativement à des objets ciblés. Les lois qu'il souhaite dégager concerneront des tâches spécifiées, des savoirs-faire, dans lesquels de nombreuses contingences doivent être écartées. Mais s'il estime que les invariants font lois, il n'en déduit pas pour autant une thèse empiriste. Il n'est donc pas nécessairement concerné par l'opposition déjà citée.

Pour le philosophe transcendantal, la spécification de l'objet auquel il se rapporte n'offre aucun intérêt, car il présuppose que ce qu'il recherche, la condition originaire d'apparition, se donne dans tout objet. Pour lui, toute expérience met en jeu la connaissance, et donc ses conditions. Il pose par contre, c'est sa thèse, que les lois de cette connaissance préexistent à l'expérience, et il les cherchera toujours « en dessous » de ce qui relève d'un rapport spécifique à un objet. Cela explique l'obsession de la phénoménologie pour le plan originaire.

Il ne reste pas moins exigible de cette conception qu'elle réponde de tous les problèmes relatifs à l'accès au vécu.

Ce second texte laisserait penser que les noces n'auront pas lieu, ou bien devant un juge. Mais le *GreX-infos* n° 11 ranime la flamme un an après, en septembre 1995.

Il s'agit, comme dans le cas précédent, d'un texte post-Saint-Eble, euphoriquement intitulé « Projets ? vous avez dit projets ? ».

Parmi les projets, donc, figure celui de « développer une psychophénoménologie ? », toujours sous réserve de l'interrogation. Il s'agit en fait d'un baptême : « Progressivement, il m'apparaît de plus en plus clairement qu'il s'agit de créer une sous-discipline de la psychologie que l'on pourrait nommer « psychophénoménologie » par référence au fait que l'on étudie des objets de recherche à partir de ce qui apparaît au sujet et qu'en ce sens il s'agit nécessairement d'une phénoménologie, même si ce n'est pas la phénoménologie « transcendantale » de Husserl. » La nécessité subsiste, la distance est entérinée.

Ce qui change, c'est que, par l'entremise de Maurice Legault, Pierre prend connaissance de développements d'une psychologie phénoménologique aux Etats-Unis et au Canada. Elles « conduisent à poser une distinction entre une psychophénoménologie du sens et une psychophénoménologie de l'acte. »

Soulignant que ces recherches portent sur l'élucidation du sens d'un vécu particulier, et considérant rapidement comment la PNL, l'EDE ou la phénoménologie de Sartre se rencontreraient sur

l'analyse d'objets comme « l'expérience du chaos chez les créateurs, la position de victime (...) », il manifeste de grands espoirs.

Pierre a d'ores et déjà commencé à thématiser « (...) l'acte qui est essentiel à la méthodologie de l'explicitation considéré du point de vue de l'interviewé : l'acte réfléchissant. » Lui apparaît clairement la nécessité d'opérer une distinction entre « acte réflexif », qui porte sur des résultats déjà disponibles, déjà conscientisés, et « acte réfléchissant », qui « (...) se tourne vers une réalité qu'il accueille, qui se révèle à lui. » Mais, précision très importante, « Cela ne se traduit pas par un remplissement immédiat, parce que l'accès au réfléchissement de la réalité passée doit s'accomplir avant. L'acte réfléchissant est donc susceptible d'accéder dans un premier temps à... rien, ou plutôt, à l'attente de quelque chose qui se découvre par étapes. » Encore qualifiée plus loin de « passivité attentive », cette « loi » du remplissement progressif est peut-être la première découverte proprement psychophénoménologique.

La thématisation de l'acte réfléchissant permet à Pierre d'introduire une distinction importante : « Je renonce à utiliser le terme *réflexif* qui me semble désigner l'activité de réflexion au sens banal du terme (mais sa pratique comme activité de debriefing après coup garde du sens bien sûr), et j'emploierai les termes *réfléchissant* et *réfléchissement* pour désigner cette activité tellement centrale dans la mise en mots du pré réfléchi. »

Il faut remarquer que dans ce moment du texte, Husserl est présent dans le vocabulaire, alors que les deux auteurs cités sont Piaget et Piaget. On retrouve le clivage entre la dimension de la pratique et celle de la thèse générale.

Pierre conclut en proposant plusieurs voies d'approfondissement de ce thème, et je remarque que c'est à ce moment qu'il a décidé d'entamer la phase « pratique » du séminaire « phénoménologie et psychologie », auquel j'ai eu la chance d'assister. Ce texte, en mettant un terme à la phase d'approche, clôt la première époque.

Dans l'épisode suivant, nous pourrions observer un changement de régime, puisque nous nous intéresserons aux textes parus dans les numéros 13 et 14.

